

3.2 Description des unités géographiques fonctionnelles

On trouvera dans les pages suivantes une présentation et une caractérisation de chacune des unités géographiques fonctionnelles.

- 3.2.1. Le bassin versant de l'Infernet
- 3.2.2. Le bassin versant du Cuous
- 3.2.3. Les plateaux sommitaux du Petit et Grand Braus, Cime de Farguet et Mont Meras
- 3.2.4. Le bassin versant du Paillon de Contes
- 3.2.5. Le bassin versant du Paillon de l'Escarène
- 3.2.6. La basse vallée des Paillons
- 3.2.7. Le plateau Tercier, la montagne de la Lare et le Mont-Agel

BASSIN VERSANT DE L'INFERNET

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE:

Surface: 1972 ha

Commune concernée : Lucéram

Cours d'eau concernés : ruisseau de l'Infernet, affluent de la Vésubie.

LIENS AVEC LES AUTRES UNITES :

Cette zone relativement enclavée du fait de la topographie est tournée vers le bassin de la Vésubie par l'intermédiaire de l'Infernet. Elle est en contact avec :

-l'unité « Bassin versant du Cuous» par le replat sommital du Rocaillon où se situe le village de Peira Cava.

-l'unité « Bassin versant du Paillon de Contes » par le col de Porte et la RD 73.

DESCRIPTION DE L'UNITE:

Caractéristiques physiques :

Le bassin versant de l'Infernet se compose d'une vallée étroite et profonde délimitée par la ligne de Crête du Rocaillon et du Tournet à l'est (1400 mètres), la Cime du Plan Ribert (1280m) au sud, et la ligne de crête de Bonvillars (1320m) à l'ouest. Sur le secteur, plusieurs ruisseaux rejoignent l'Infernet à une altitude comprise entre 1240 et 440 m.

D'un point de vue lithologique, tandis que l'essentiel de la zone est composé de calcaire du crétacé, le versant du Rocaillon à l'est du secteur est en grès. Cette crête correspond à la limite de séparation entre cette unité et celle du bassin versant du Cuous. Des calcaires-marneux du jurassique affleurent sur les flancs de la Rocccassiera à l'extrême ouest de l'unité. Cela se traduit topographiquement par des différences notables. Dans les formations calcaires, les crêtes sont étroites et les pentes relativement abruptes tandis que dans les grès, la topographie est plus adoucie avec des crêtes aplanies et des versants moins pentus. Il faut rapprocher ce constat à la moindre érodabilité des roches calcaires. Les grès d'Annot autour de Peira Cava présentent des figures sédimentaires d'un grand intérêt pédagogique et scientifique.

Du point de vue hydrogéologique, ce secteur est globalement de bonne perméabilité avec la présence des grès et des calcaires karstiques. Ce secteur représente de ce point de vue une ressource intéressante à préserver.

Caractéristiques écologiques (Milieux/Faune/Flore):

La couverture végétale, rattachée aux étages montagnards est essentiellement composée de conifères. Des forêts de feuillus ou mélangées sont ponctuellement présentes, essentiellement en ubac, ainsi que de rares espaces de maquis et de garrigues. Cette zone est un secteur d'hivernage pour de nombreuses espèces animales montagnardes qui trouvent ici des conditions climatiques plus tempérées (chamois) favorables à leur développement.

Ces espaces de grandes qualités appartiennent à la ZNIEFF de Lucéram formant un ensemble plus vaste, composé de 18 espèces patrimoniales et trois déterminantes.

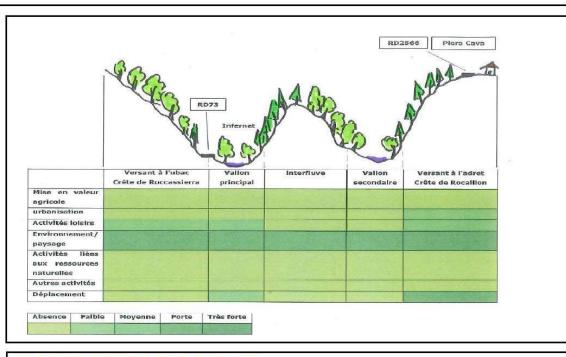
Parmi les espèces remarquables : Le Cerf Elaphe et deux espèces de chauve-souris : la Vespère de Savi et le Noctule de Leisler. La Vespère est une espèce qui fréquente de préférence les paysages karstiques et les zones de montagnes. Elle apprécie les falaises et les vallées profondes. Le Noctule privilégie les espaces forestiers à base de feuillus dans lesquels il vient nicher. Ces chauves souris trouvent donc dans le bassin versant de l'Infernet des conditions de vie idéales.

Occupation du sol/ usages :

Le relief très accidenté limite l'activité humaine. Seules deux routes principales traversent le secteur : la RD 2566 reliant Luceram et le Col de Turini par Peira Cava et la RD 73 reliant Luceram à Lantosque par les cols Saint Roch et de La Porte puis empruntant le fond de vallée de l'Infernet.

A l'extrémité est du secteur se situe la station d'altitude de Peira Cava (1500 mètres d'altitude) aujourd'hui désertée puisqu'à peine une centaine de résidents permanents sont dénombrés. Les différentes activités proposées (tennis, mur d'escalade, ski familial et de randonnée, luge, promenades à raquettes, pédestres, équestres VTT...) entrainent une fréquentation touristique durant les week-ends et les vacances scolaires. Plusieurs structures d'accueil sont présentes (4 hôtels avec environ 35 chambres) et des logements « Igesa » d'une capacité d'environ 100 personnes. On note également la présence d'un champ de tir au sud du village. Si l'agriculture a disparu, de vastes espaces pastoraux demeurent sur la majorité du secteur

Plusieurs forages/sources pour l'alimentation en eau potable sont recensés sur ce même secteur (Rocaillon) principalement autour du village. Il s'agit du forage Granges du Lac, de la source du Frachié et du forage de « Tennis » ce dernier alimentant le village de Luceram.



ENJEUX DE TERRITOIRE POUR L'UNITE:

Valeur patrimoniale, valeur intrinsèque du site :

-présence de milieux remarquables (dont bois de charme-houblons).

-présence d'espèces protégées et/ou rares -zone d'hivernage d'espèces animales montagnardes -présence de structures géologiques remarquables : Grès d'Annot

-présence de nombreuses sources/ réserves d'eau principalement au niveau du massif du Rocaillon

Captage AEP avec DUP: Forage de « Tennis ou Peira Cava » dont le périmètre rapproché concerne une partie du village.
 Points de vue remarquables (Col de Porte, Cime du Tournet)

<u>Contraintes:</u>

-relief accidenté -présence de nombreux risques naturels

<u>Sensibilité :</u>

-massifs soumis à de forts risques de feux de forêt, de glissement de terrains, de crues torrentielles.

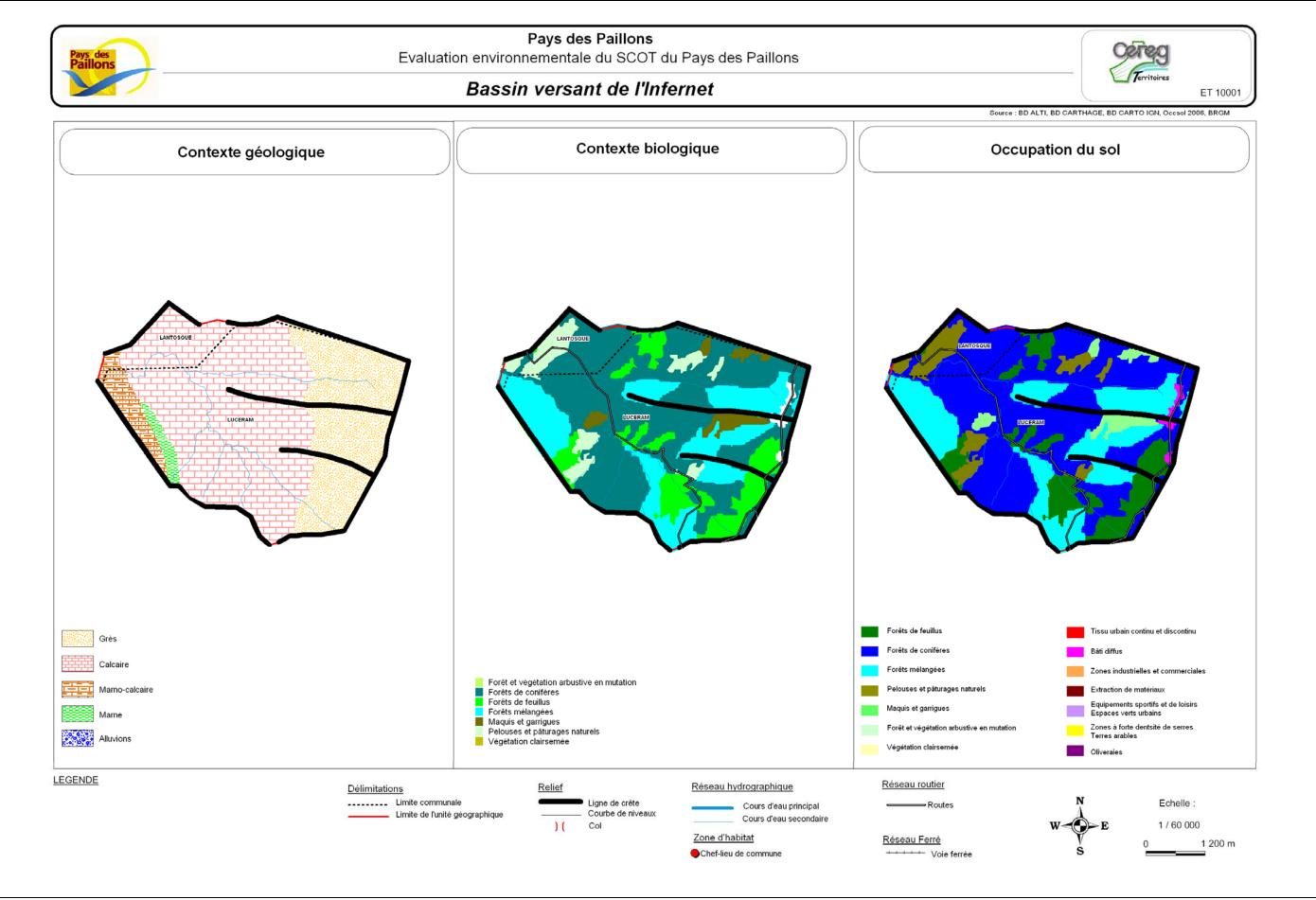
-calcaires karstiques au centre de la zone très perméables, vulnérables aux pollutions -périmètre rapproché du captage AEP de Peira.

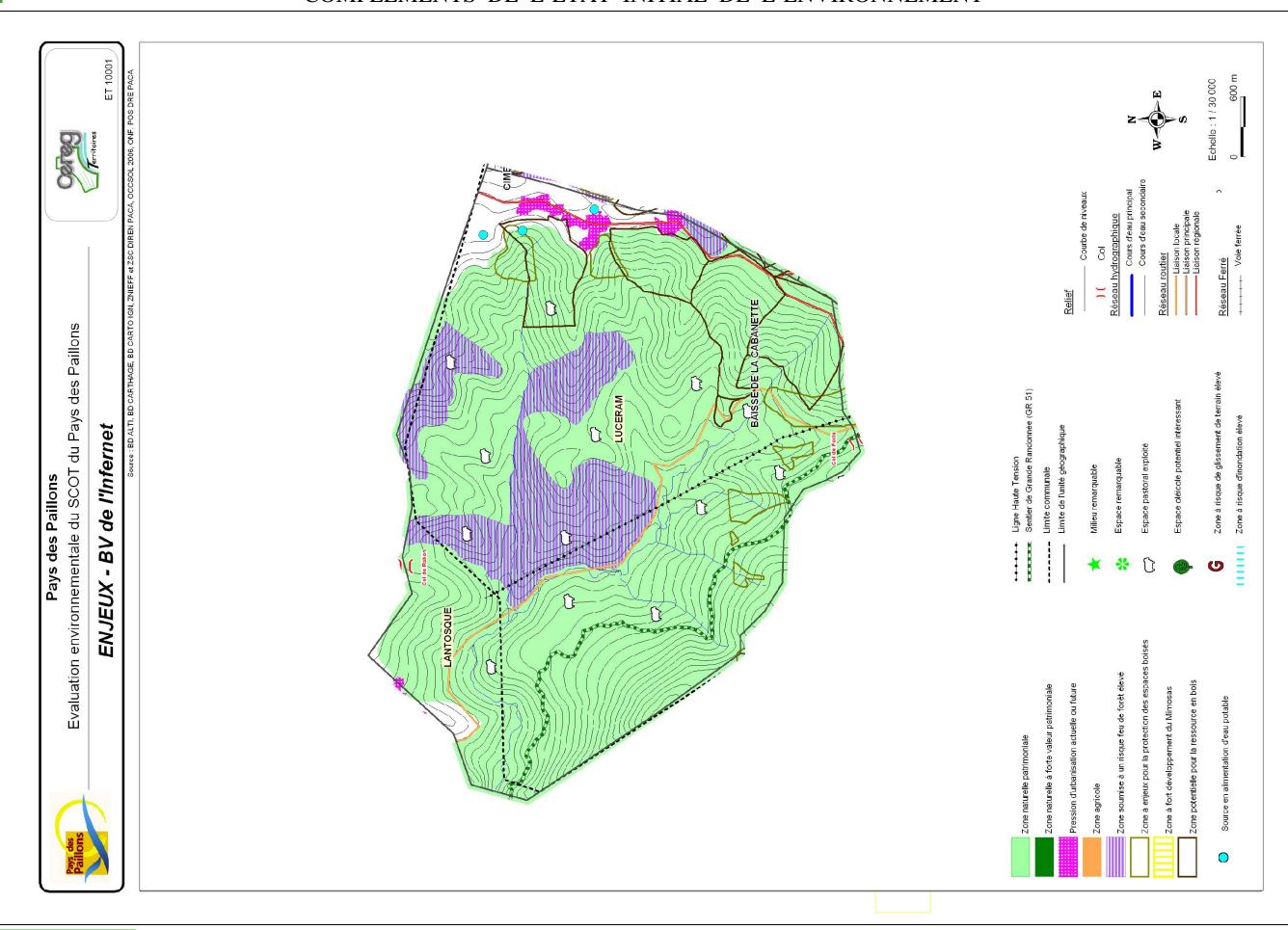
Pressions exercées:

-pressions touristiques essentiellement sur la crête du Rocaillon

 -village en assainissement autonome, pas d'assainissement collectif

Valeur patrimoniale	Sensibilité	Contraintes	Pressions exercées	
forte	moyenne	moyennes	faibles	





BASSIN VERSANT DU CUOUS

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE:

Surface: 1320 ha

Commune concernée : Lucéram

Cours d'eau concernés : ruisseau du Cuous, affluent de la Bévéra

LIENS AVEC LES AUTRES UNITES :

Cette zone relativement enclavée du fait de la topographie est tournée vers le bassin de la Bévéra par l'intermédiaire du Cuous. Elle est en contact avec

- -l'unité « Bassin versant de l'Infernet » par le replat sommital du Rocaillon où se situe le village de Peira Cava
- -l'unité « Bassin versant de l'Escarène» par le col de l'Orme RD 21
- -l'unité « Plateau sommital du col de Braus, Mont Scardelans et Mont Meras » par le col de l'Ablé RD 54

DESCRIPTION DE L'UNITE:

Caractéristiques physiques :

Le bassin versant du Cuous se compose d'une vallée étroite et profonde délimitée par la ligne de Crête du Rocaillon et de Peira Cava à l'ouest (1400 mètres), la Crête de Mandine à l'est (1400 mètres) et la crête formée par le Mont Saint-Michel (1000 mètres) et le Mont l'Ablé au sud (1200 mètres) Sur le secteur, plusieurs ruisseaux rejoignent le ruisseau de Cuous, affluent de la Bévéra à une altitude comprise entre 1280m

A l'exception de la crête qui sépare cette unité de celle de l'Infernet composée de grés, la grande majorité du bassin versant est constituée de formations calcaires karstiques. Les crêtes sont étroites et les pentes fortes. Les cours d'eau sont encaissés et traversent de petites gorges profondes. Le relief est plus modéré dans les formations gréseuses de la crête du Rocaillon et du Tournet. Du point de vue hydrogéologique, ce secteur est globalement de bonne perméabilité avec la présence des grès et des calcaires karstiques. Ce secteur représente de ce point de vue une ressource intéressante à préserver.

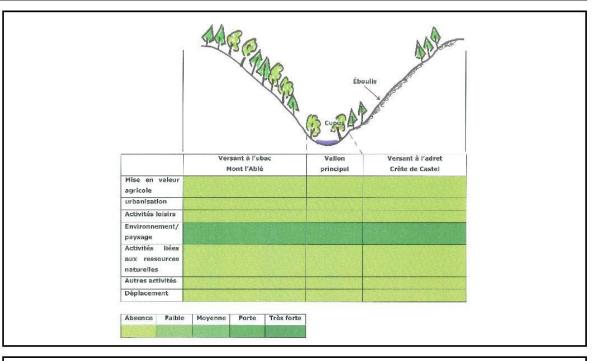
Caractéristiques écologiques (Milieux/Faune/Flore):

La couverture végétale, rattachée aux étages montagnards est essentiellement composée de conifères et de forêts mélangées. Plusieurs secteurs de pelouses et pâturages naturels sont présents ainsi qu'une forêt de feuillus sur le versant ouest du Simon. Ce site accueille de nombreuses espèces végétales rares ou endémiques provençales telles que Moehringia dasyphylla, quercus crenata. La hêtraie de la Cabanette (sur le grès d'Annot) représente une des formations les plus orientales, elle abrite de nombreuses espèces d'orchidée, ainsi que Luzula Albida, espèce rare. Ce site accueille de nombreuses espèces d'oiseaux, en tant que zone d'alimentation (Circaète, Aigle royal), zone d'hivernage ou de reproduction.

Ces espaces de grandes qualités appartiennent à la ZNIEFF de LUCERAM formant un ensemble plus vaste, abritant 18 espèces patrimoniales et trois déterminantes. Parmi les espèces remarquables : le Cerf Elaphe et deux espèces de chauves-souris : le Vespère de Savi et le Noctule de Leisler. La Vespère est une espèce qui fréquente de préférence les paysages karstiques et les zones de montagnes. Elle apprécie les falaises et les vallées profondes. Le Noctule privilégie quant à lui les espaces forestiers à base de feuillus dans lesquels il vient nicher. Ces chauvessouris trouvent donc dans le bassin versant du Cuous au même titre que sur le bassin versant de l'Infernet des conditions de vie idéales.

Occupation du sol/usages:

Le relief très accidenté limite l'activité humaine. Au sud, la RD 21, principale route de l'unité, sillonne le versant est du Rocaillon pour relier Peira Cava à Lucéram. La RD 54 bifurque de la RD 21 pour relier le col de l'Orme au Col de Braus, permettant de se rendre à Sospel. Zone très peu urbanisée, seules quelques habitations se situent sur la crête qui sépare cette unité du bassin versant de l'Infernet à l'ouest à proximité de Peira Cava et ses activités touristiques. L'agriculture a disparu mais une vaste zone de pâturage demeure.



ENJEUX DE TERRITOIRE POUR L'UNITE :

Valeur patrimoniale, valeur intrinsèque du site :

- -présence d'espèces protégées et ou rares
- zone d'hivernage d'espèces montagnardes -présence de structures géologiques remarquables : Grès d'Annot
- -Points de vue remarquables : la « Pierre plate », RD21, cime de Moureou.
- -Présence de nombreuses sources/ réserves d'eau principalement au niveau du massif du Rocaillon
- -Captage AEP avec DUP : Forage de « Tennis ou Peira Cava »
- dont le périmètre éloigné est en partie sur l'unité.

Contraintes:

relief accidenté

-présence de nombreux risques naturels

Sensibilité :

-massifs soumis à de forts risques de feux de forêts, la déforestation créée par les incendies accentue les risques d'érosion des sols et de glissement de terrain.

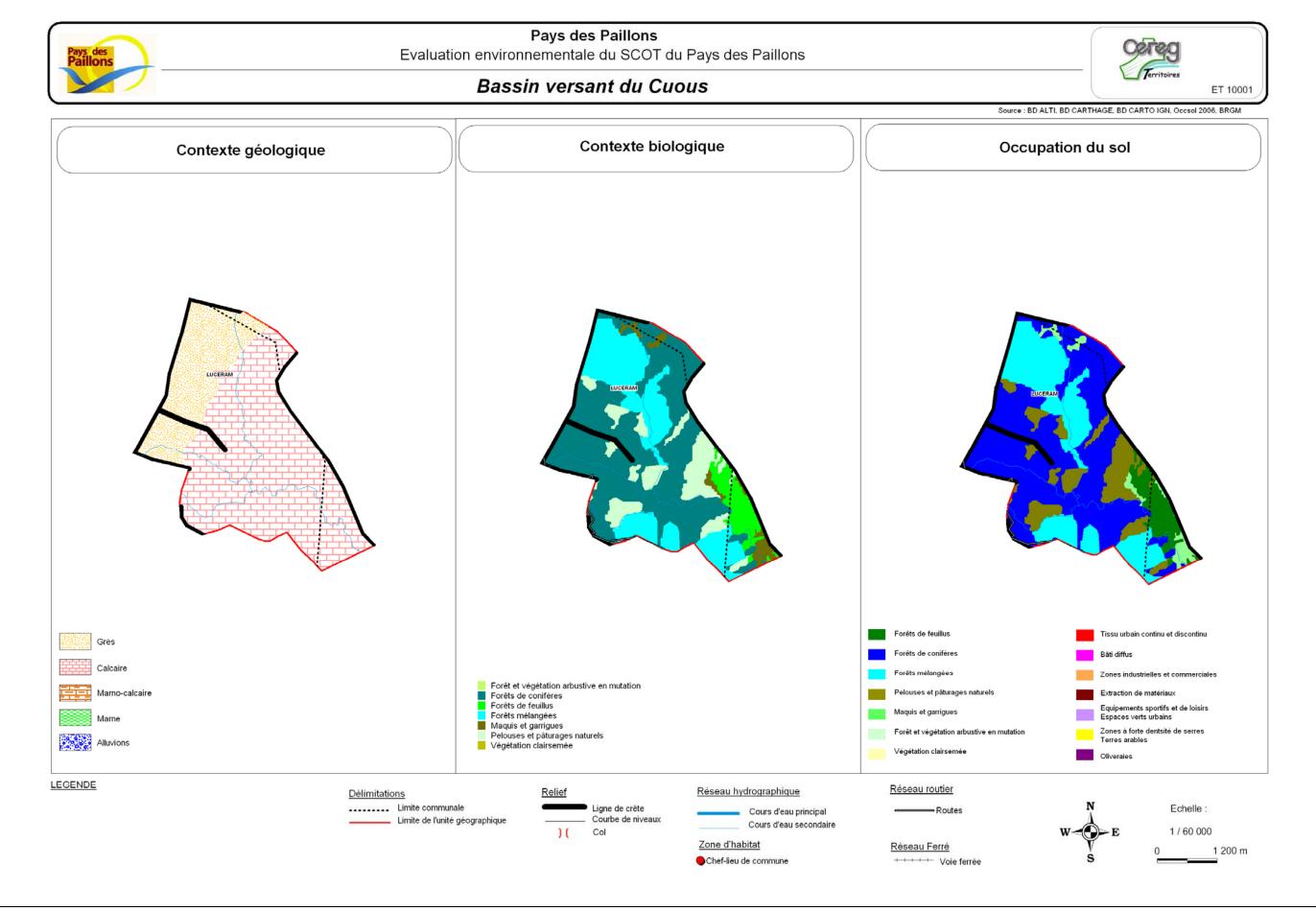
-calcaires karstiques sur la moitié est de la zone très perméables

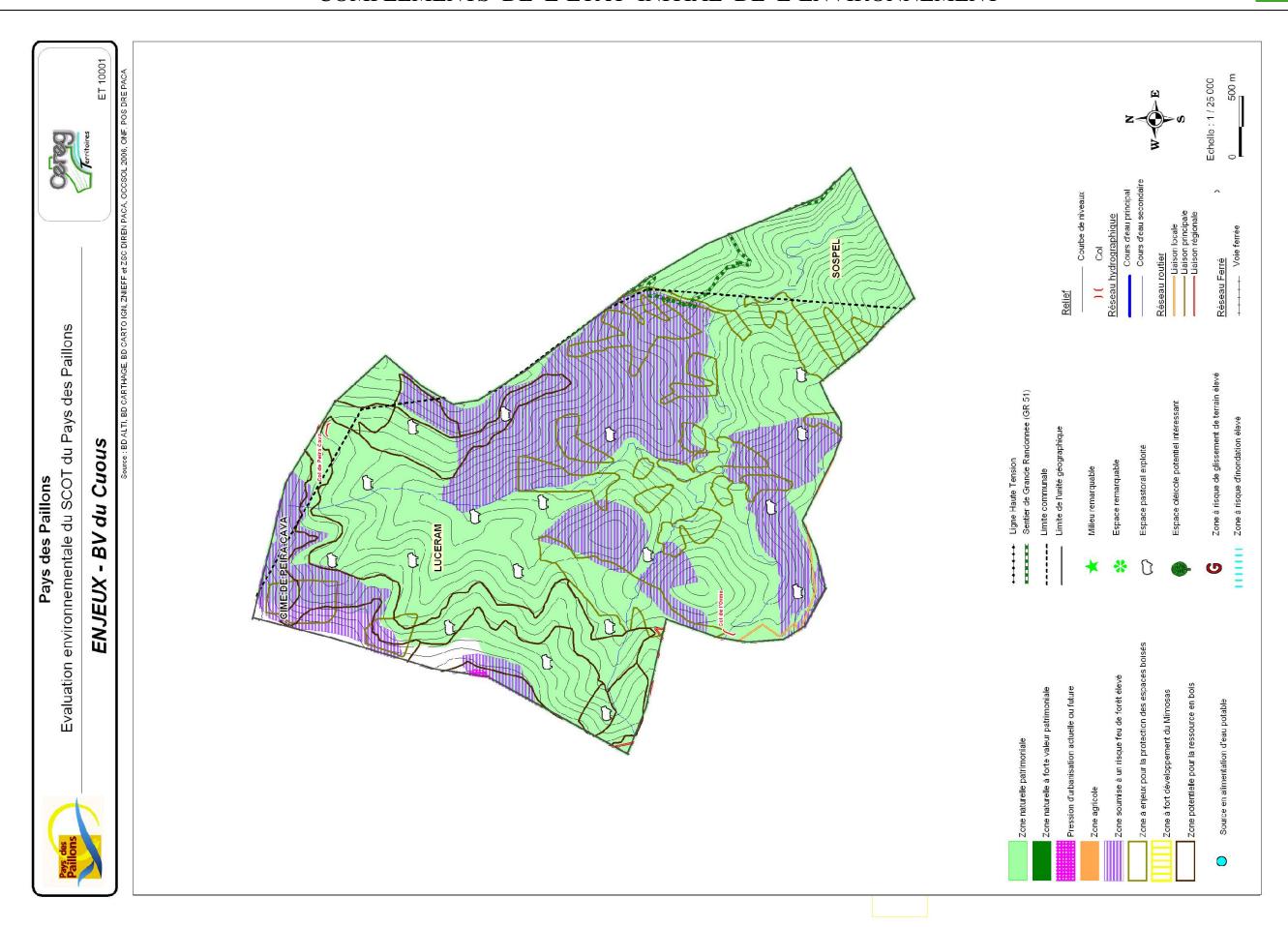
Pressions exercées:

- les seules pressions exercées sur cette unité sont liées aux activités de randonnée - proximité de Peira Cava rend le secteur nord-

ouest vulnérable

Valeur patrimoniale	Sensibilité	Contraintes	Pressions exercées
forte	moyenne	moyennes	nulles





PLATEAUX SOMMITAUX DU GRAND ET PETIT BRAUS, CIME DU FARGUET ET MONT MERAS

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE:

Surface : 8 469 ha

Communes concernées : Lucéram, Peille

Cours d'eau concernés : /

LIENS AVEC LES AUTRES UNITES :

Cette zone de hauts plateaux est en contact avec :

-l'unité « Bassin versant du Cuous» par la RD 54

-l'unité « Bassin versant de l'Escarène» par la RD 2204.

Ces différents plateaux font la transition entre le Bassin versant de l'Escarène et la vallée de la Bévéra.

DESCRIPTION DE L'UNITE:

Caractéristiques physiques :

Cette unité correspond à un ensemble hétérogène de replats sommitaux qui séparent le bassin versant du Paillon de l'Escarène de celui de la Bévéra. Les sommets s'élèvent en moyenne à une altitude de 1000 m suivant un axe Nord Sud depuis le sommet du Grand Braus, le col du même nom puis la cime du petit Braus. Cette morphologie est due à la présence de formation paléogène (marne et marno-calcaires) plus tendre que les formations calcaires des crêtes environnantes. Il s'agit d'un petit plateau syndinal incliné à l'ouest du col de Braus. Il s'étend sur environ 4 km entre le col de l'Ablé au Nord et le mont Brec au sud. Cette unité a été prolongée encore plus au sud, au-delà du col Saint-Jean avec l'intégration du Mont Scardelans et du Mont Méras. Ces derniers, bien que composés de formations géologiques différentes où prédominent les calcaires, présentent également des crêtes plutôt adoucies.

Du point de vue hydrogéologique, ce secteur est globalement de bonne perméabilité avec la présence de calcaires karstiques. Ce secteur représente de ce point de vue une ressource intéressante à préserver.

Caractéristiques écologiques (Milieux/Faune/Flore):

Alors que les plateaux sommitaux du grand et petit Braus sont occupés par des milieux hétéroclites : forêts de conifères, forêts mélangées, de vastes espaces de forêts et végétation en mutation et de quelques pelouses et pâturages naturels, les Monts Méras et Avellan sont principalement composés de forêts de feuillus et de forêts et végétation en mutation.

Trois ZNIEFF sont présentes sur le secteur témoignant de la qualité de cet espace et de sa diversité. Il s'agit de :

- la ZNIEFF « Forêt de Lucéram » sur les versants du Grand Braus
- la ZNIEFF « Mont Farghet-Col de Braus » sur les versants du Petit Braus, du Farguet, et du Mont Méras
- la ZNIEFF « Sainte-Agnès » sur le versant du Mont Avellan

Par la diversité des milieux rencontrés et sa situation géographique entre le bassin des Paillons et de la Bévéra, cette zone est particulièrement intéressante du point de vue écologique. C'est une zone majeure pour le développement des populations de rapaces, on y recense également des boisements remarquables de Genévrier de Phénicie et de Charme Houblon. Le cerf élaphe est présent sur le secteur ainsi que de nombreuses espèces d'origine montagnarde. Cet intérêt justifie l'inscription d'une partie de ce territoire dans le réseau Natura 2000.

Occupation du sol/usages :

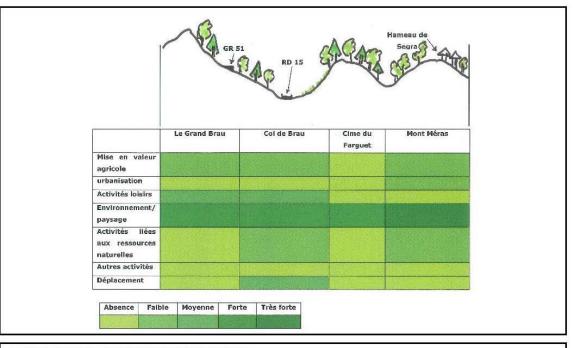
La RD54 sillonne le versant Est du Grand Braus, et relie Lucéram à Sospel via le Col de Brau. La RD 2204 passe également par le col de Brau et relie Touet de l'Escarène à Sospel. Ce secteur est très peu urbanisé. Quelques habitations isolées sont présentes principalement à proximité de la RD 2204 et dans l'ancien secteur agricole au sud du Mont Avellan, au lieu dit Ségra. La majorité de la zone est utilisée pour le pastoralisme

Trois sources pour l'alimentation en eau potable sont recensées à l'extrémité est de la zone étudiée :

- -la source du tunnel du Braus au sud du col du même nom alimentant en eau potable la commune de l'Escarène
- -les sources de Yega Juspine et d'Avorps à proximité du mont Avellan.

<u>Protections règlementaires :</u>

Réseau Natura 2000	SIC vallée du Caraï - collines de Castillon à l'extrémité est du secteur (Mont Méras et Mont Avellan)
DUP pour captage AEP	Source d'Avorps



ENJEUX DE TERRITOIRE POUR L'UNITE:

Valeur patrimoniale, valeur intrinsèque du site :

-Points de vue remarquables notamment à partir des cimes du Grand Braus, Petits Braus et du col de Braus -diversité des habitats propice à une biodiversité forte -SIC vallée du Caraï-collines de Castillon à l'extrême Est (Mont Méras et Mont Avellan) accueillant une des seules populations française Phyllodactyle en situation continentale, et la seule station française de la Centaurée alpine

- -zone de nourriture majeure pour les rapaces -zone d'accueil pour la faune montagnarde
- -axe fondamental d'échanges inter BV via les plateaux

<u>Contraintes</u>:

-accessibilité moyenne à difficile

Sensibilité :

 -existence d'un PPR mouvement de terrain susceptible de concerner le secteur
 -risque de feux de forêt notamment au niveau du petit Braus.

-Contexte karstique (calcaire et marno-calcaire) sur l'ensemble de la zone : perméabilité importante et vulnérabilité -Périmètre rapprochée de la source d'Avorps à

proximité des habitations de Ségra.

Pressions exercées:

Valeur patrimoniale	sensibilité	contraintes	Pressions exercées		
forte	moyenne	moyenne	nulle		



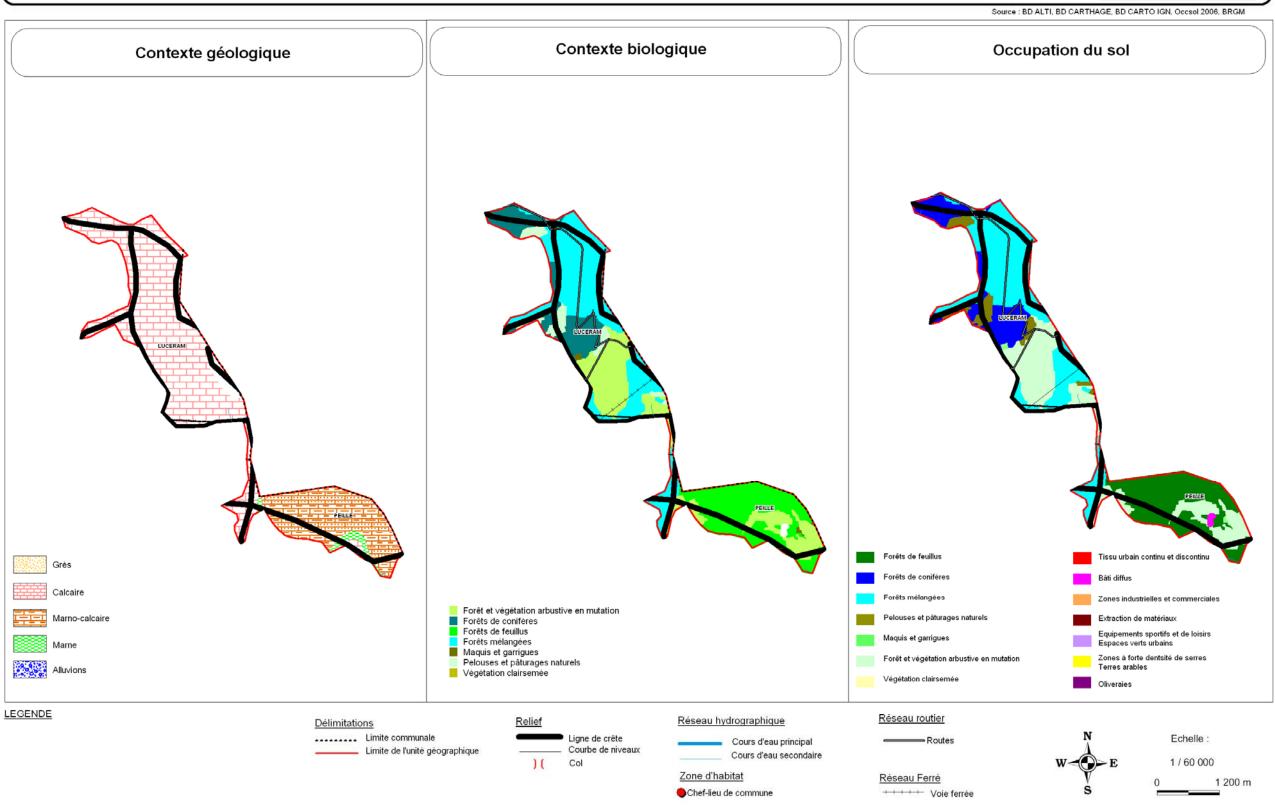
Pays des Paillons

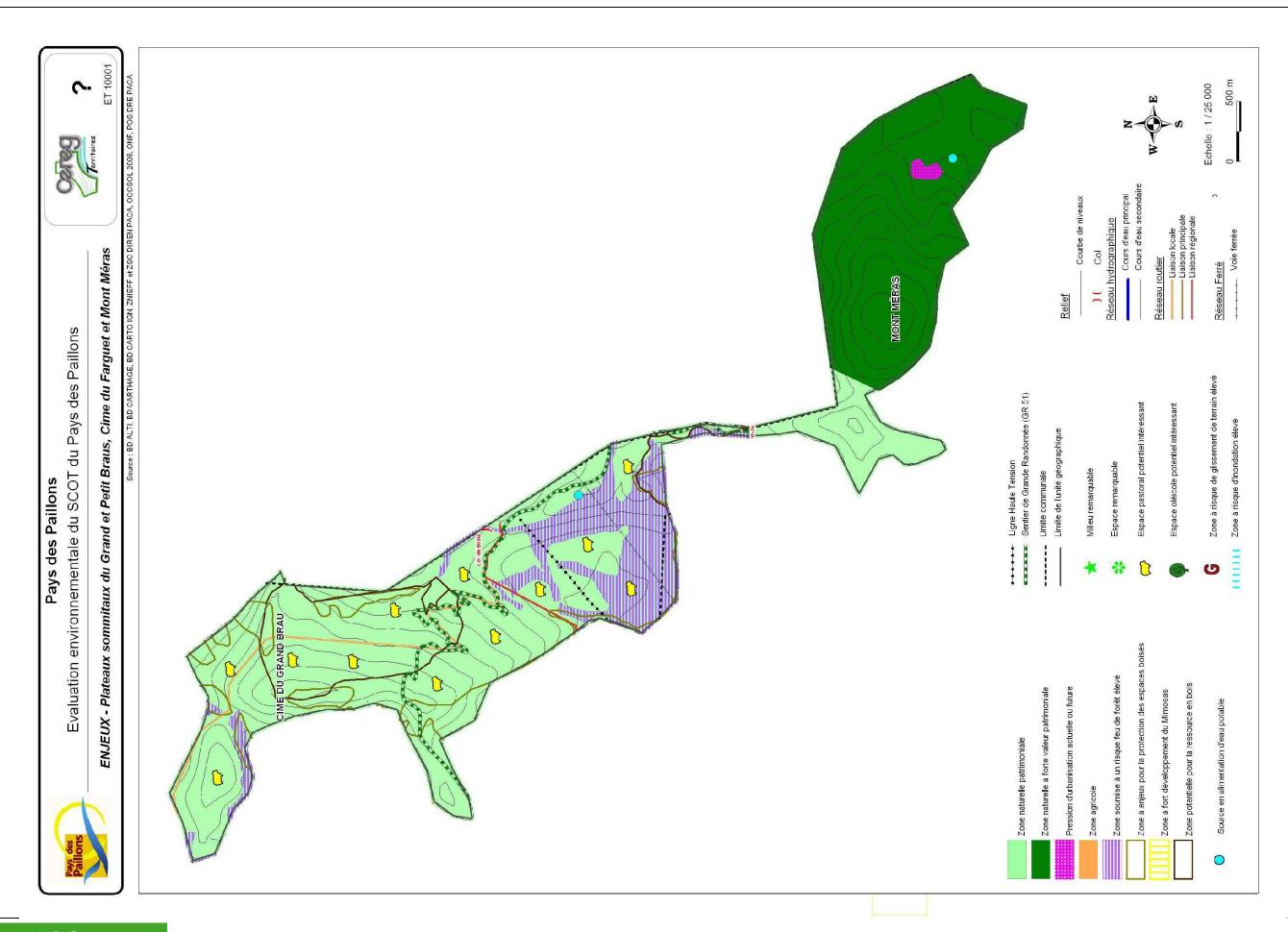
Evaluation environnementale du SCOT du Pays des Paillons



ET 10001

Plateaux sommitaux du Grand et Petit Braus, Cime du Farguet et Mont Méras





BASSIN VERSANT DU PAILLON DE CONTES

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

Surface: 7510 ha

Communes concernées : Lucéram, Coaraze, Berre les Alpes, Bendejun, Contes,

Blausasc, Châteauneuf-Villevieille, Cantaron

Cours d'eau concernés : Le Paillon de l'Escarène et ses affluents

LIENS AVEC LES AUTRES UNITES :

Cette zone très étendue est largement tournée vers le Sud par l'intermédiaire du Paillon de Contes, affluent du Paillon de Nice se jetant dans la Méditerranée au niveau de la baie des anges.

Elle est également en contact avec :

-l'unité « bassin versant de l'Infernet » par le Col de Porte et la RD 73.

-l'unité « bassin versant de l'Escarène » par les cols de Saint Roch, de Savel, de Nice et de Pelletier mais également par le village de Berre-les-Alpes situé sur la crête entre les deux unités et par la zone de confluence entre les deux bassins versants.

-le bassin versant de la Vésubie par le col de Rosa et le col de Châteauneuf-Villevieille.

DESCRIPTION DE L'UNITE:

Caractéristiques physiques:

La vallée du Paillon de Contes d'orientation nord-sud est encaissée dans sa partie amont puis relativement large à partir du village de Contes. On y observe dans le détail, des successions de resserrements et de petits élargissements au droit des confluences. Elle est encadrée à l'ouest par le massif du Férion (1 412 m) prolongé au sud par le Mont Macaron (806 m), à l'est par une succession de sommets : Rocaillon (1444m), Saint Roch (991 m), Savel (1013m), Castelo (813m), le castel (675m) et la cime de Cicilia (342m) et au nord par le plan Ribert. Le fond de la vallée est à une altitude comprise entre 740 et 150 mètres. Le cours d'eau a toutes les caractéristiques d'une torrentielle avec une pente forte, des apports conséquents en matériaux grossiers (toutefois contrarié dans le passé par les extractions) et des crues soudaines et violentes.

D'un point de vue géologique, le centre de l'unité est occupé par des grès tandis que le reste du territoire est essentiellement composé de calcaires. Quelques formations marno-calcaires apparaissent au sommet de la crête du Férion.

Ainsi, le Paillon de Contes s'écoule sur des formations calcaires en amont puis sur des matériaux gréseux dans sa partie centrale puis enfin sur des alluvions lorsque la vallée s'élargit.

Du point de vue hydrogéologique, ce secteur est globalement de bonne perméabilité avec la présence des calcaires karstiques. Ce secteur représente de ce point de vue une ressource intéressante à préserver.

Caractéristiques écologiques (Milieux/Faune/Flore):

La couverture végétale est assez hétéroclite sur les coteaux et plutôt aquatique et hygrophile dans le lit des cours d'eau.

Le versant du Massif du Férion est occupé principalement par des maquis et garrigue où s'intercalent sporadiquement pelouses et pâturages naturels et des forêts de conifères, autour de Châteauneuf-Villevieille notamment. La couverture végétale du Mont Macaron es majoritairement basse (garrigue, landes à cistes) Le versant exposé à l'ouest est dominé sur la commune de Coaraze par des forêts de conifères tandis qu'au centre de l'unité, au nord de Contes, une forêt de mimosa s'est développée. Au sud est, autour de Blausasc, des forêts de conifères (pins d'Alep et pins maritimes) cohabitent avec une végétation plus clairsemée.

L'amplitude d'altitude permet d'avoir une grande diversité d'habitats avec une biodiversité terrestre et aquatique riche, comme en témoignent les trois ZNIEFF présentent sur le secteur (« Forêt de Lucéram » sur le versant ouest du Rocaillon, « chaîne de Férion- Mont Cima », et la ZNIEFF « Mont Macaron, Mont de L'ubac »).

Sur le Férion , la présence d'espèces remarquables et de milieux rupicoles endémiques est notable. Des aires de nidification de rapace dont l'aigle royale, le Circaète, l'Autour, l'Epervier sont également recensées. Cette zone accueille le chamois en période hivernale. La tortue d'Hermann est présente sur le Mont Macaron.

Occupation du sol/usages:

La RD 15 longe le fond de vallée et traverse l'unité de part en part reliant ainsi Cantaron à Coaraze. D'autres départementales viennent se connecter à cette voie principale afin de desservir les différents villages.

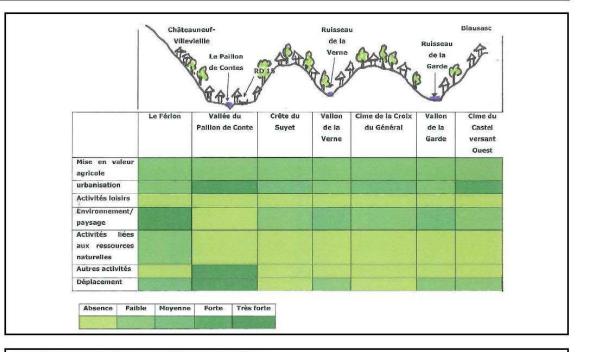
L'urbanisation s'est développée sur les points hauts (Coaraze, Bendejun, Chateauneuf-Villevieille, Berre-les-Alpes, Blausasc puis est descendue en fond de vallée (Contes, Cantaron). Ainsi, les secteurs d'urbanisation denses sont peu étendus et peu nombreux. L'étalement de l'habitat individuel sur les coteaux exposés est relativement récent. Cet habitat dispersé n'est pas raccordé à l'assainissement collectif.

La zone industrielle de la Roseyre, relativement importante, s'est développée en bordure du Paillon de Contes, entre la Vernéa et la Pointe (agroalimentaire, bâtiments et construction, bois, chimie, métaux...). Une carrière se trouve à proximité immédiate (cimenterie Lafarge). Quelques secteurs agricoles se maintiennent principalement autour du village de Coaraze et sur la partie amont du Paillon de Contes. Les

versants du Mont Macaron sont utilisés comme zones de pâturage. Des activités de loisirs se sont développées sur l'ensemble du secteur (canyoning, randonnée, escalade, pêche).

Plusieurs forages/sources pour l'alimentation en eau potable sont recensés sur cette unité. Les sources sont principalement localisées sur le versant du Férion (les sources du Concas, de Jouncas, du Touron et de Lambrusque à proximité de Coaraze ; la source de Sciargeous alimentant la commune de Bendejun) et le versant nord du Mont Macaron (les sources de Bermon, Jonquier, Sainte Philomène, Ellena haute, Corsi 1 et 2, Vallon d'Ellena).

Cinq sources/forages/ prélèvements sont à proximité du Paillon de Contes : forage du Rasclaou, source de la Sagne, pompage de la Sagna sur la commune de Drap, forage du Pilon sur la commune de Contes, la prise d'eau des Moulins sur la commune de Coaraze.



ENJEUX DE TERRITOIRE POUR L'UNITE:

Valeur patrimoniale, valeur intrinsèque du site :

-Porte d'entrée de la biodiversité par le biais des cours d'eau et des cols

-Diversité des habitats, propice à une biodiversité forte.

-Présences d'espèces protégées et/ou rares,

notamment des espèces rupicoles sur les hauteurs -Très beaux points de vue sur le territoire du Pays des Paillons, et notamment depuis Chateauneuf-

Villevieille, Contes, Berre-les-Alpes, Bendejun et le col de Saint Roch.

-Lieux propices au développement d'activités et de loisirs

-Présence de nombreuses sources/réserves d'eau sur le massif du Férion et le Mont Macaron

Contraintes :

- -Présence de nombreux risques naturels
- -vallée étroite où la circulation est difficile en amont de Contes

Sensibilité :

-Risques incendie (en particulier sur les coteaux), inondation, et mouvement de terrain (notamment sur les versants du Férion, du Macaron, du Ciclia et du Castel. Le risque mouvement de terrain est susceptible d'être renforcé en cas de disparation de la flore arborée (incendie de forêt)

-Présence de nombreux points de captage pour l'AEP
 -Disparition progressive des activités pastorales et de cultures sur restanques et augmentation des friches

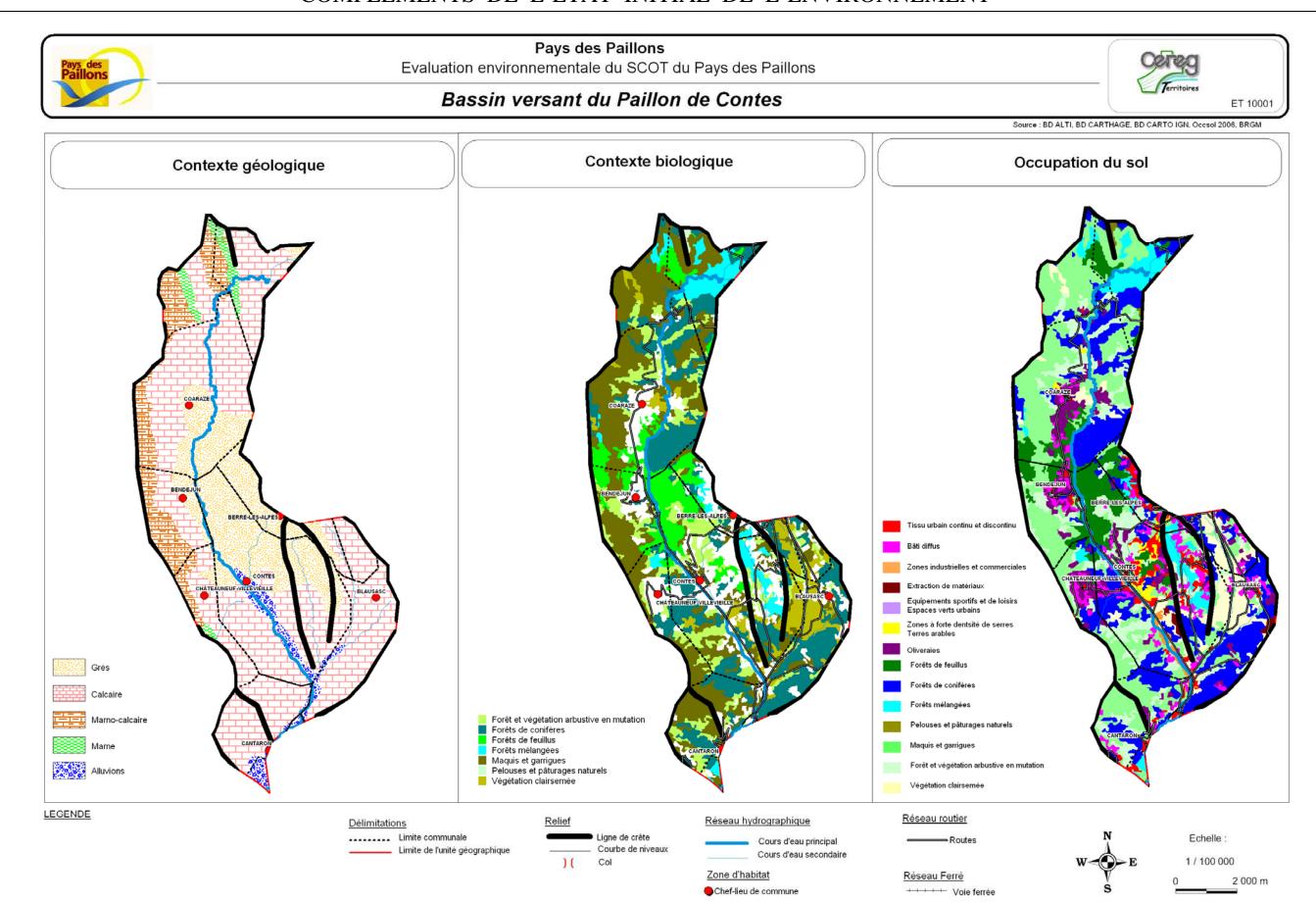
Pressions exercées:

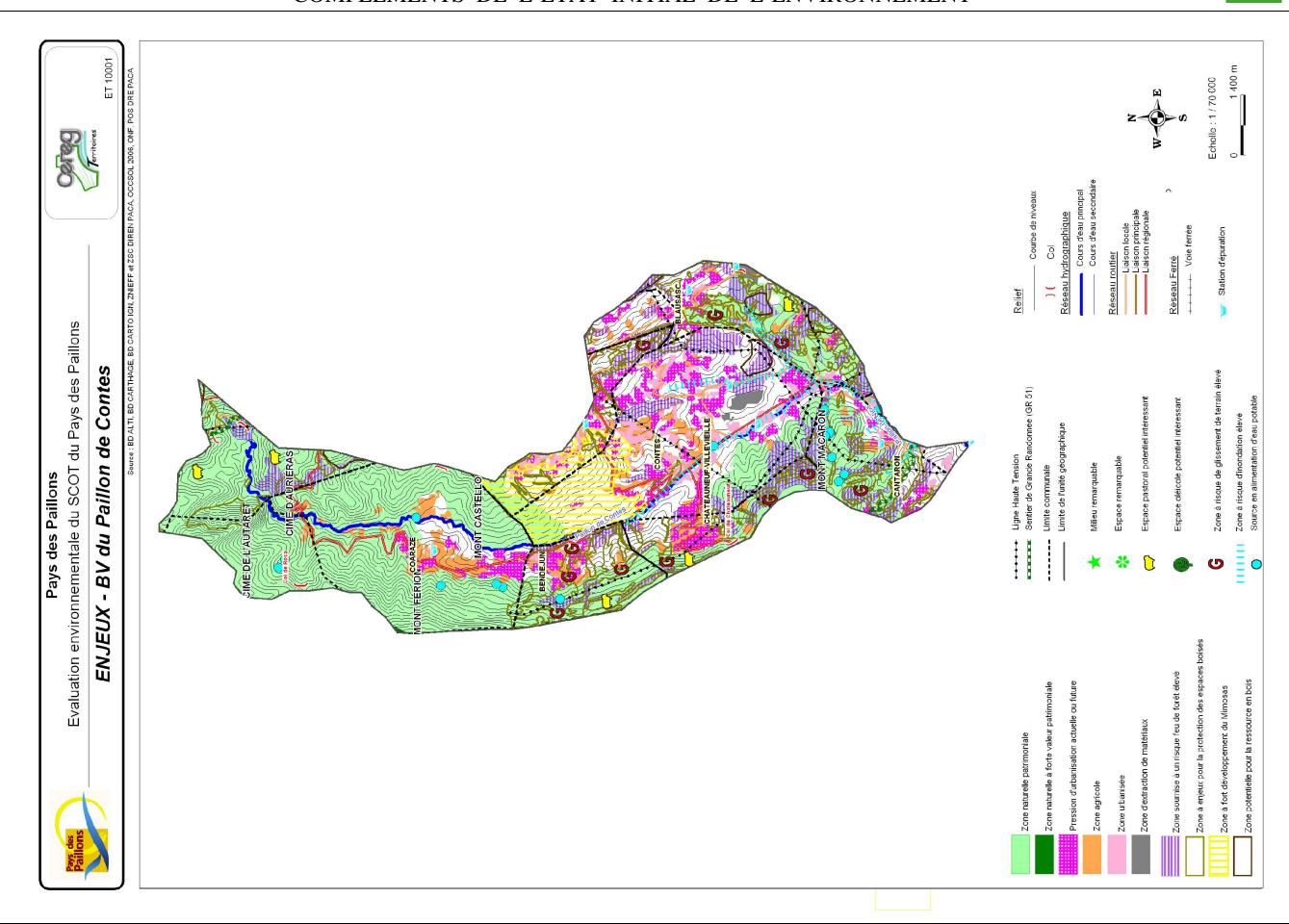
-Pression foncière très forte sur les coteaux avec un impact visuel fort où les constructions concurrencent le paysage.

-Nombreuses dégradations observées : dépôts d'ordures et de gravats anarchiques, infrastructures dans le lit des ruisseaux

-Problème de l'assainissement individuel en raison de risques importants d'infiltration et de pollution des eaux souterraines lorsque ce mode d'assainissement est utilisé sur un substrat perméable (ouest de Bendejun, autour de Chateauneuf-Villevieille, sud-est de Contes)

Valeur patrimoniale	Sensibilité	Contraintes	Pressions exercées
forte	forte	moyenne	forte





BASSIN VERSANT DU PAILLON DE L'ESCARENE

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE:

Surface: 8 068 ha

Communes concernées : Lucéram, Coaraze, Touët de l'Escarène, Berre les Alpes,

l'Escarène, Peille, Blausasc, Peillon et Drap.

Cours d'eau concernés : Le Paillon de l'Escarène et ses affluents

LIENS AVEC LES AUTRES UNITES :

Cette zone très étendue est largement tournée vers le Sud par l'intermédiaire du Paillon de l'Escarène, affluent du Paillon de Nice se jetant dans la Méditerranée au niveau de la baie des anges. Ce bassin-versant est le pendant du bassin versant du Paillon de Contes.

Elle est également en contact avec :

- -l'unité bassin versant du Cuous par le Col de l'Orme et la RD 21
- -l'unité des plateaux sommitaux du Grand et Petit Braus, cime du Farguet et Mont Meras par la RD 2204.
- -l'unité bassin versant de Contes par les cols de Saint Roch, de Savel, de Nice et de Pelletier mais également par le village de Berre-Les-Alpes situé sur la crête entre les deux unités et par la zone de confluence entre les deux bassins versants.
- l'unité plateaux Tercier, La Lare et Mont Agel par l'intermédiaire des ruisseaux du Faquin et de la Laure et des routes départementales 22 et 53 reliant Peille à Saint-Martin de Peille puis vers la Turbie.

DESCRIPTION DE L'UNITE :

Caractéristiques physiques :

La vallée du Paillon de l'Escarène d'orientation nord-sud est divisée en deux tronçons par des gorges étroites : Pont de Peille – La Grave de la Peille, la Grave de la Peille-l'Escarène. En amont des gorges le cours d'eau est encaissé.

Elle est encadrée à l'ouest par la succession de sommets du Rocaillon (1444m), de Saint Roch (991 m), de Savel (1013m), de Castelo (813m), du Castel (675m) et de la cime de Cicilia (342m), à l'est par la succession du Mont L'Ablé (1262m), du Grand Braus (1331 m), du Mont Auri (1185 m) Scardélans (1045m) puis des replats sommitaux du Farguet et Mont Méras (1245 m), du Mont Ours (1239 m), la cime de Baudon et au sud est par les plateaux Tercier, la Lare et Mont Agel.

Le fond de la vallée est à une altitude comprise entre 1000 et 150 mètres. Le cours d'eau a toutes les caractéristiques d'une rivière torrentielle avec une pente forte, des apports conséquents en matériaux grossiers (toutefois contrarié dans le passé par les extractions) et des crues soudaines et violentes.

D'un point de vue géologique, la zone repose majoritairement sur des calcaires karstiques avec l'affleurement sur les hauteurs de couches marneuses ou marno-calcaires. Les grès d'Annot apparaissent à l'extrémité ouest du secteur (colline de Berre les Alpes).

Seul l'aval du Paillon de L'Escarène repose sur des alluvions.

Caractéristiques écologiques (Milieux/Faune/Flore):

L'amplitude d'altitude permet d'avoir une grande diversité d'habitats.

Au nord de l'unité, autour de Lucéram, les forêts de conifères et les pelouses et pâturages naturels dominent.

Sur les collines de Berre-les-Alpes, les maquis et garrigues et les forêts et végétation arbustive en mutation sont omniprésents.

Le versant occidental (rive gauche du Paillon de l'Escarène), globalement au sud de Touët de l'Escarène, est dominé par des forêts mélangées et des forêts de feuillus sur les sommets.

Les principales ZNIEFF présentent sur le secteur sont :

-la ZNIEFF de Lucéram, zone montagneuse au relief très marqué dont la couverture végétale est essentiellement forestière.

-la ZNIEFF du Mont Farghet –col de Braus, massif constitué de forêts de feuillus et de pinèdes de l'étage sub-méditerranéen, abrite 7 espèces animales patrimoniales dont 2 figurent dans la catégorie des espèces déterminantes. Notons la présence du Cerf Elaphe et du Faucon pèlerin.

-la ZNIEFF Saint Agnès: Parmi les espèces déterminantes des Alpes Maritimes on note le Cytise d'ardonio, le Muscari en grappe, L'Ophrys Aurélia. On trouve une des trois populations confirmées de Crocus de Ligurie, espèce endémique. La zone renferme également un patrimoine faunistique d'un intérêt relativement élevé (18 espèces animales d'intérêt patrimonial dont 5 déterminantes, dont le gecko, *Phyllodactylus europaeus*, le faucon pèlerin...)

-la ZNIEFF Gorges du Paillon correspond à la clue du Paillon de l'Escarène. Elle est réputée pour son intérêt exceptionnel sur le plan malacologique. Elles offrent un peuplement faunistique d'un intérêt patrimonial assez marqué puisque celui-ci est riche de 11 espèces patrimoniales présentes dont une déterminante, le Carabe de Solier (Carabus (Chrysocarabus) solieri), espèce déterminante dite « vulnérable » de Coléoptères Carabidés. Notons également la présence de la Genette, du cingle plongeur, du barbeau méridional.

La SIC « vallée du Caraï » massif montagneux littoral, est présente sur le versant du Mont Ours à l'extrémité est du secteur. Site accueillant une des deux seules populations françaises de Phyllodactyle en situation continentale, et la seule station française de la Centaurée alpine.

Occupation du sol/usages:

En fond de vallée, la route départementale 21 traverse cette unité du nord au sud, reliant Lucéram à Drap. D'autres départementales viennent se connecter à cette voie principale afin de desservir les différents villages.

Les villages de Lucéram, Peille et Touët de l'Escarène se sont développés sur les points hauts tandis que le village de l'Escarène est situé dans la vallée. Une urbanisation progressive du fond de la vallée et des coteaux les moins abrupts et les mieux exposés s'est réalisée.

Quelques zones d'activités se sont développées de manières anarchiques en fond de vallée (Plan de Peille, ...) dont certaines en bordure immédiate du cours d'eau et donc vulnérable aux inondations.

Plusieurs zones d'extraction sont présentes sur le secteur sur la rive droite du paillon de l'Escarène (Grave de Blausasc, et piemont du Castel.) ces zones impactent notablement le paysage mais également le lit du Paillon par la zone d'extraction plus en amont du bassin versant. Plusieurs secteurs agricoles se maintiennent principalement au sud de Lucéram, et sur les côteaux de Touët de l'Escarène, de l'Escarène et de Peille. Les secteurs de la Scalette et du Mont Auri sont utilisés comme zone de pâturage.

Des activités de loisirs se sont développées sur l'ensemble du secteur (canyoning, randonnée, escalade, pêche, centre équestre).

Plusieurs forages/ sources d'alimentation en eau potable sont présentes sur cette unité. Trois sources à proximité de Lucéram (les sources de Para, de Terron et Clauset), deux sur le versant du Mont Ours (sources d'Avorp et Véran) et 5 à proximité du cours d'eau (prise d'eau de Robin. source de Sainte-Thècle. et plus en aval forages de Vernes. de plan Rimont et source de fond Cristal.

	Blausasc	\$80	Le Paillon de l'Escarène	Oliverale	Peille
		Carriè	RD 21	FT	
	Cime du Castel versant Ouest	Cime du Castel versant Est	Vallée du Paillon de l'Escarène	Mont du Castellet Versant Ouest	Mont du Castellet Versant Est
Mise en valeur					
agricole					
urbanisation					
Activités loisirs		The second			
Environnement/ paysage					
Activités llées aux ressources naturelles					
Autres activités					
Déplacement					
Absence Falble	Moyenne	Forte Très forte	1		

ENJEUX DE TERRITOIRE POUR L'UNITE :

<u>Valeur patrimoniale, valeur intrinsèque du</u> site :

-Présence de milieux remarquables : milieux rivulaires du Paillon de l'Escarène, zones humides associées

-forte biodiversité liée à la mosaïque des milieux -rôle épurateur de la rivière

-présence de points de vue remarquables

Contraintes :

-relief accidenté sur certains secteurs
 -présence de nombreux risques naturels
 -circulation difficile sur voies étroites dans certains secteurs

<u>Sensibilité :</u>

-risques incendie sur l'ensemble du secteur (en particulier sur les coteaux), inondation en fond de vallée, et mouvement de terrain (notamment sur les versants). Ce dernier risque est susceptible d'être renforcé en cas de disparation de la flore arborée suite à des incendies de forêt.

-présence de nombreux points de captage pour l'AEP

Pressions exercées:

-pression de l'urbanisation en fond de vallée et sur les versants où la pente n'est pas très forte

 -Nombreuses dégradations observées : dépôts d'ordures, rejets de matériaux solides à partir des carrières de calcaires, infrastructures dans le lit des ruisseaux

-Problème de l'assainissement individuel en raison de risques importants d'infiltration et de pollution des eaux souterraines lorsque ce mode d'assainissement est utilisé sur un substrat perméable.

Valeur patrimoniale	Sensibilité	Contraintes	Pressions exercées		
forte	forte	moyenne	forte		



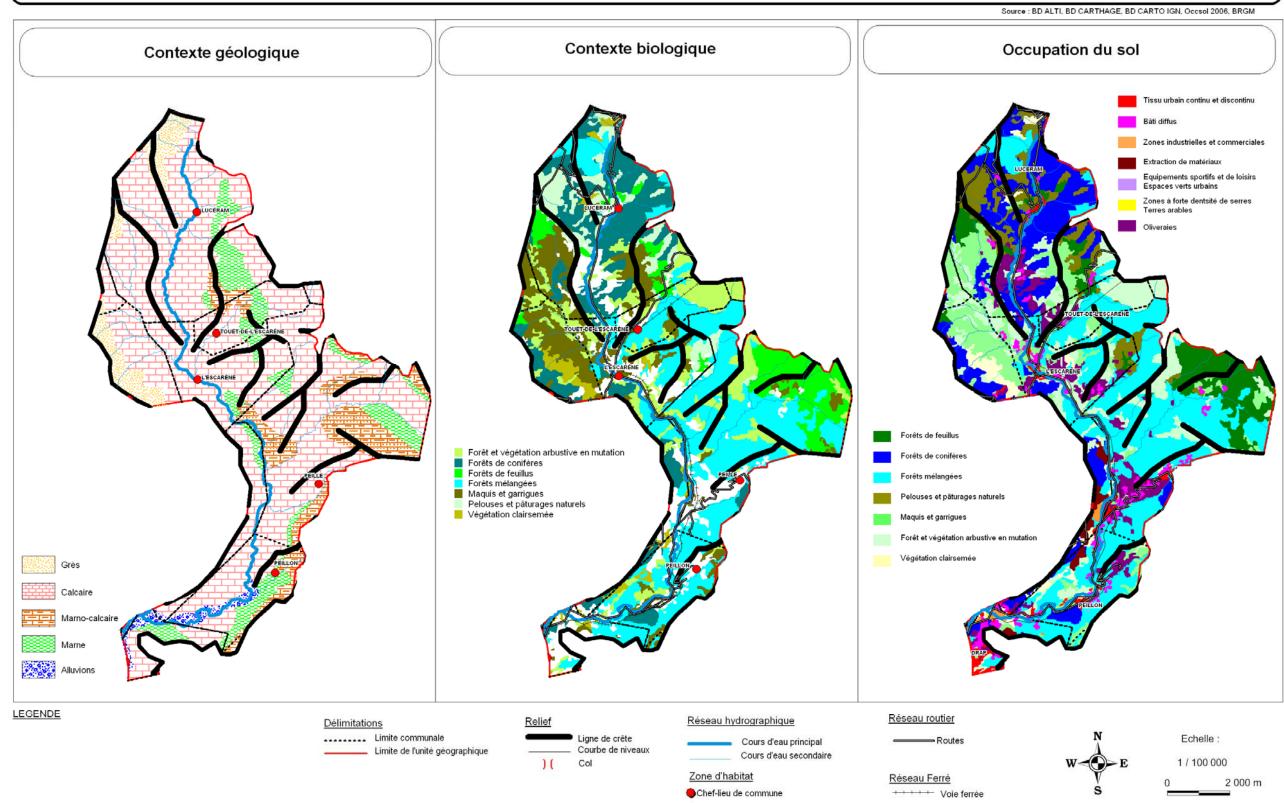
Pays des Paillons

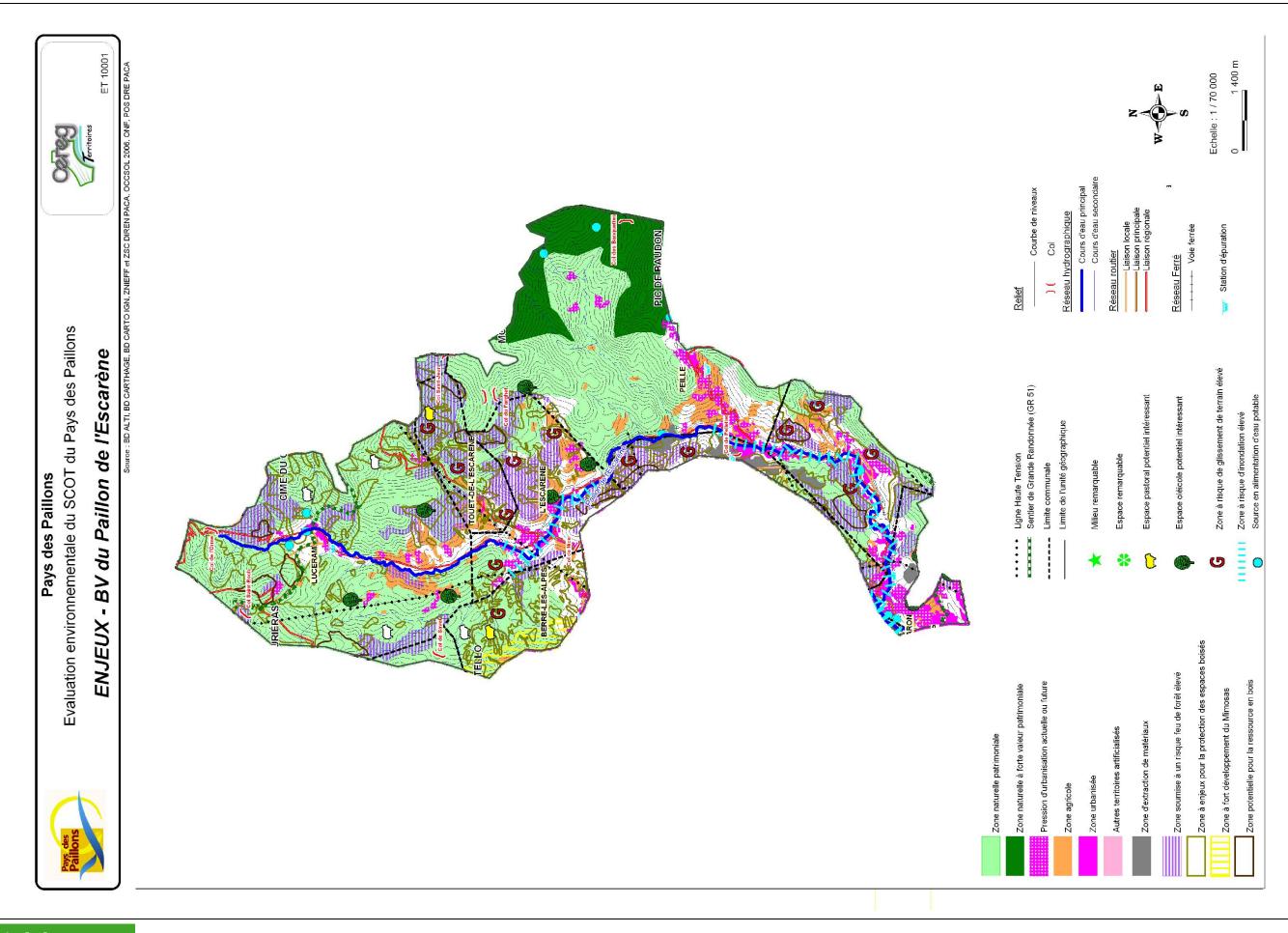
Evaluation environnementale du SCOT du Pays des Paillons

Territoires

ET 10001

Bassin versant du Paillon de l'Escarène





BASSE VALLEE DES PAILLONS

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE:

Surface: 49 ha

Communes concernées : Drap, Cantaron, la Trinité

Cours d'eau concernés : Paillon de Nice

LIENS AVEC LES AUTRES UNITES:

Cette unité, dont la largeur correspond au lit majeur du Paillon de Nice et d'orientation nord-sud depuis le bas du hameau de Cognas (commune de Cantaron) jusqu'à la limite communale sud de Drap, correspond à la zone amont de la basse vallée des Paillons.

Cette unité est en contact avec :

-l'unité « Bassin versant du Paillon de l'Escarène» à l'est, par l'intermédiaire du Paillon de l'Escarène et de la D 2204,

-l'unité « Bassin versant du Paillon de Contes » à l'ouest, par l'întermédiaire du Paillon des contes et de la D 2204 bis.

DESCRIPTION DE L'UNITE:

<u>Caractéristiques physiques</u>:

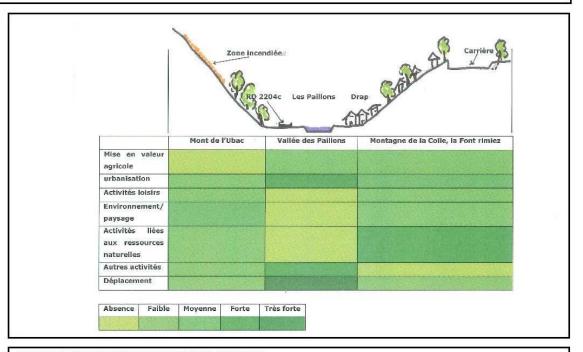
Cette unité se situe en aval de la confluence des Paillons de Contes et de l'Escarène. Cette unité correspond à la plaine alluviale du Paillon c'est-à-dire l'espace potentiel inondable pour l'ensemble des crues. Ce secteur est particulièrement artificialisé. Les inondations fréquentes de la basse vallée et la présence des principales infrastructures de transports ont amené depuis longtemps à engager des travaux de recalibrages, de confortement de berges et la création de digues sur l'ensemble de la basse vallée. La section actuelle de la plaine se présente sous la forme d'un lit mineur en trapèze qui accepte la majorité des crues et un lit majeur qui s'étend au-delà jusqu'au pied de versant. Cette plaine recèle une nappe alluviale en lien direct avec le lit du cours d'eau. La disparition de l'étalement des petites et moyennes crues sur le lit majeur limite la capacité de recharge de cette nappe.

Caractéristiques écologiques (Milieux/Faune/Flore):

Compte tenu de la forte artificialisation du lit et des berges et enfin le passage des principales infrastructures de transport, ce tronçon ne présente pas d'intérêt écologique particulier. La faune piscicole présente (essentiellement les cyprinidés) est fortement impactée par la mauvaise qualité générale des eaux et par les faciès d'écoulement (plat lentique, faible épaisseur de la lame d'eau, étiage sévère). Le lit moyen et sa ripisylve qui devrait logiquement longé le cours d'eau à presque totalement disparu. Il subsiste quelques lambeaux épars d'une ripisylve arbustive qui ourlent le lit mineur ou les pieds des remblais d'infrastructures.

Occupation du sol/usages:

La basse vallée est un véritable corridor pour les infrastructures linéaires. On y trouve la voie ferrée, la pénétrante des Paillons et l'ancienne route départementale. Sur la rive gauche, l'agglomération de Drap s'est également largement étendue sur le lit majeur. La station d'épuration, l'usine électrique, la gare SNCF sont implantées dans le lit majeur des Paillons.



ENJEUX DE TERRITOIRE POUR L'UNITE:

Valeur patrimoniale, valeur intrinsèque du site :

- -corridor écologique dégradé -lambeaux de ripisylve
- -présence d'une nappe alluviale

<u>Contraintes :</u>

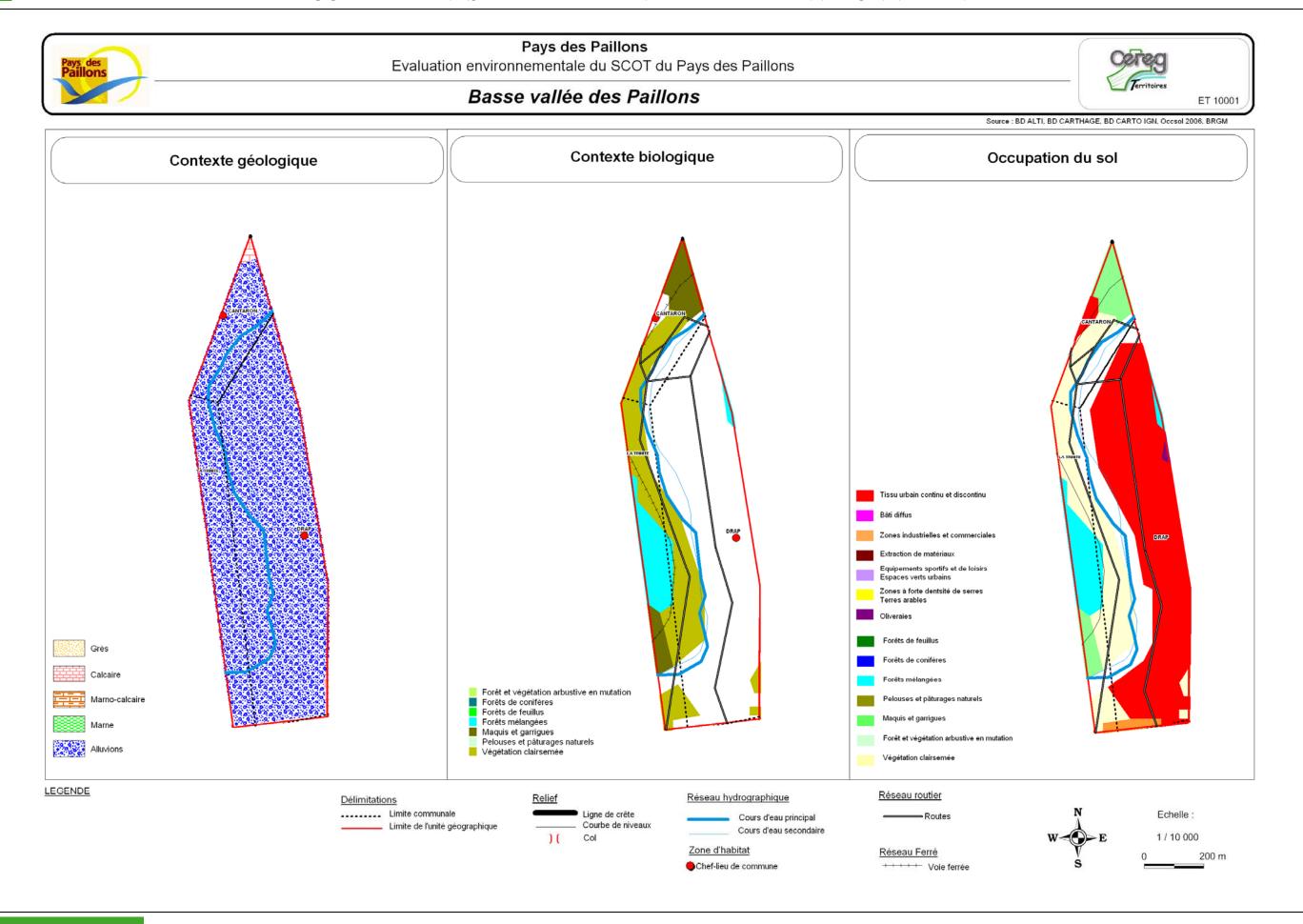
risque d'inondation élevé

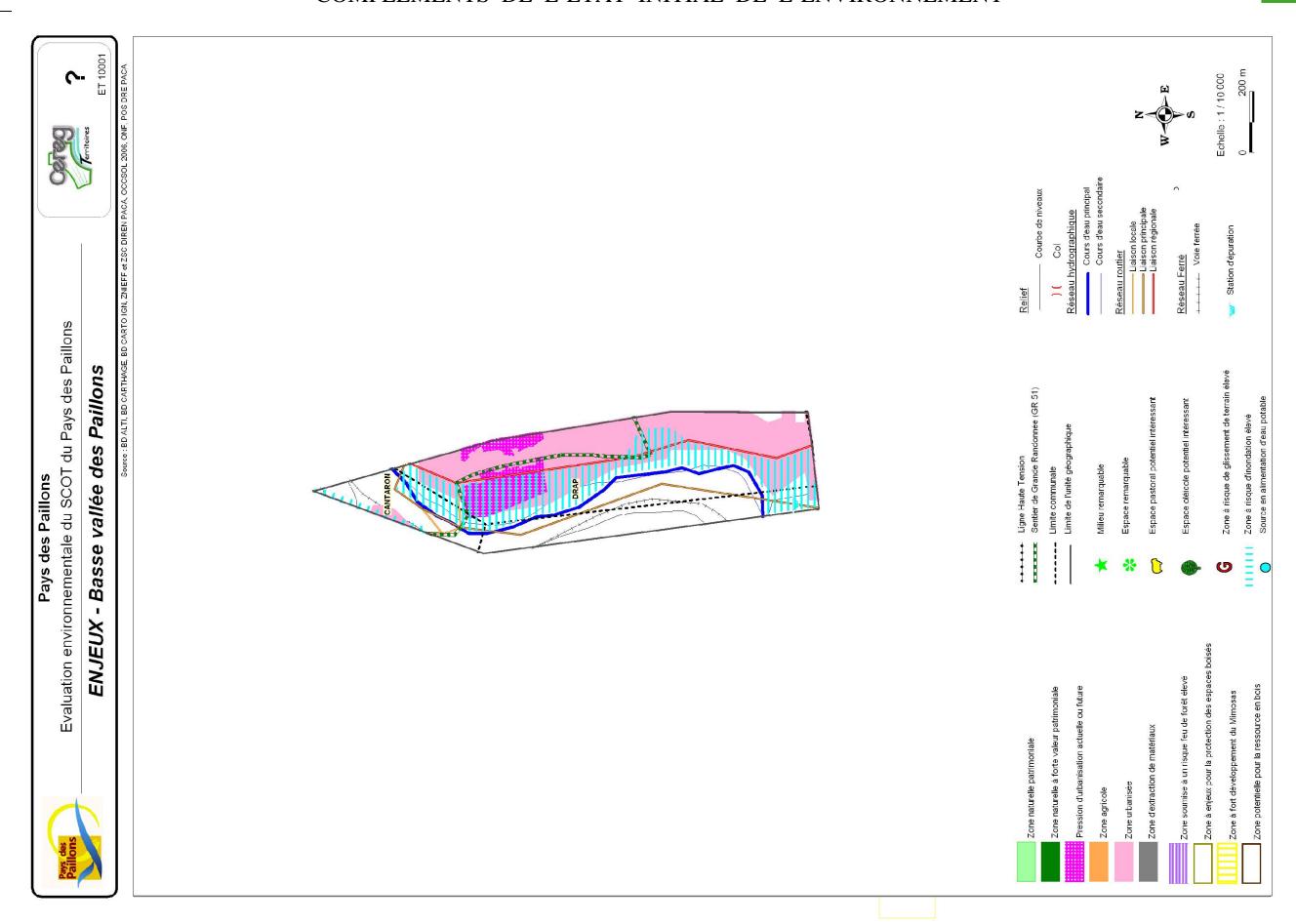
- Sensibilité :
 -espace soumis à de forts risques d'inondation
- -Aquifère perméable et vulnérable au risque de pollution
- -espaces naturels réduits et fortement fragilisés
- -nuisances sonores

Pressions exercées:

- -pression d'urbanisation
- -Pression des trafics et des déplacements
- -dégradation des milieux
- -pollution atmosphérique liés aux transports

Valeur patrimoniale	Sensibilité	Contraintes	Pressions exercées		
nulle	moyenne	forțe	forte		





PLATEAU TERCIER, MONTAGNE DE LA LARE ET MONT AGEL

CONTEXTE GEOGRAPHIQUE:

Surface: 2200 ha

Communes concernées : Drap, Peillon, Peille, La Turbie, Roquebrune-Cap-Martin

Cours d'eau concernés : Paillon d'Escarène, vallon Laghet

LIENS AVEC LES AUTRES UNITES :

Cette unité est limitée en partie nord par la vallée du Paillon de l'Escarène et au Sud par le vallon de Laghet vers Drap. Sa terminaison occidentale est marquée par un petit massif qui surplombe la confluence des deux paillons (collines de Sainte-Catherine, Cougourdon) et sa terminaison Est sur le flanc oriental du mont Agel correspond approximativement à la limite communale de Peille. Il s'agit de l'unité la plus méridionale du Pays et représente une séparation nette avec la partie littorale du département des Alpes-Maritimes. Cette unité est en contact uniquement avec l'unité « Bassin versant du Paillon de l'Escarène» par l'intermédiaire de la vallée du Paillon de l'Escarène au Nord et du ruisseau du Faguin au Nord-est.

DESCRIPTION DE L'UNITE:

Caractéristiques physiques:

Cette unité est constituée d'une succession de plateaux (Tercier, la Lare) et massifs (Mont Agel, la Colle - Caroubier - Sainte-Catherine). Chacun de ces reliefs est séparé généralement par des vallons étroits qui confluent vers le Paillon d'Escarène. Les versants sont abrupts et dominent de plusieurs centaines mètres les fonds de vallée. Il s'agit de massifs calcaires et marno-calcaires karstiques qui recèlent une nappe souterraine importante. Cette dernière alimente notamment la source de Sainte-Thècle qui alimentait autrefois la ville de Nice via le canal de Drap. Cette unité représente une ressource en eau intéressante à préserver. On observe un relief plus adouci dans les marnes des collines qui dominent Drap (la Colle - Caroubier - Sainte-Catherine). Les flancs du Mont Agel sont recouverts par des nappes d'éboulis.

Caractéristiques écologiques (Milieux/Faune/Flore):

Sur les sommets des massifs et les plateaux, la végétation est plutôt basse, composée d'une garrigue qui recolonise les nombreuses anciennes zones incendiées. Les versants et les vallons plus humides recèlent une végétation plus diversifiée et intéressante avec de belles futaies de conifères et de feuillus dans les secteurs plus humides ou à l'ubac. La présence de zones ouvertes à garriques, de zones à nue avec des éboulis et falaises calcaires et enfin de zones boisées font de cet espace, une zone écologiquement intéressante. On y trouve d'ailleurs de nombreuses espèces animales et végétales remarquables.

De larges zones d'éboulis sont présentes sur les versants du Mont Agel. On note sur ces espaces la présence de nombreuses espèces rares et/ou vulnérables, comme le Trifolium squamosum.

Le Mont de la Bataille est inscrit à la directive Habitat pour la protection des milieux à l'échelle européenne. Globalement, il s'agit d'une zone d'accueil privilégiée pour de nombreuses espèces qui viennent pour hiberner, s'alimenter, ou se reposer pour certaines espèces animales migratoires. On y recense de nombreux rapaces qui trouvent sur le site des conditions optimales pour leur développement. Cette unité représente enfin un corridor écologique important pour les échanges entre le littoral et la partie montagneuse.

Occupation du sol/ usages :

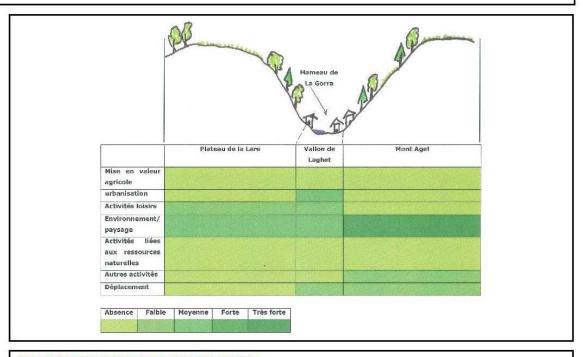
Située en bordure des zones les plus urbanisées du territoire des Paillons mais également à proximité de l'agglomération Niçoise, cette unité fait l'objet d'une pression d'urbanisation importante. Cela se traduit par un fort mitage des piémonts et des terrains où les pentes sont les moins abruptes. On distingue grossièrement deux grandes zones de pression d'urbanisation:

- Les collines qui surplombent Drap (la Colle-Caroubier Sainte-Catherine) où se développent un habitat pavillonnaire diffus sur la quasi-totalité des collines.
- Le secteur de Saint-Martin de Peille, le long de la RD 53 et un prolongement en descendant le vallon du Laghet. Il s'agit également d'un habitat pavillonnaire diffus qui tend à progresser le long de la RD 53 vers le Nord en direction de Peille et le lieu-dit la Gorra.

C'est un secteur qui est particulièrement vulnérable aux feux de forêt. Il a déjà fait dans le passé l'objet de nombreux incendies. De par son cadre paysager et du fait de la proximité des grands centres urbains, sa fréquentation est relativement forte et se traduit par une pression importante sur les milieux en engendrant de nombreuses dégradations des sites et gênes pour les espèces animales. Le braconnage, la cueillette d'espèces protégées, les dépôts de gravats sont malheureusement fréquents. Des problèmes de conflits d'usages surviennent régulièrement entre les habitants et les autres usagers (chasseurs, randonneurs, etc.). Les activités de loisirs qui y sont pratiquées sont nombreuses et diversifiées.

Quelques zones agricoles en restanques subsistent, à la pointe est de l'unité notamment.

La source de Val de Ville, au nord du village de Peille, est l'unique source de l'unité.



ENJEUX DE TERRITOIRE POUR L'UNITE :

Valeur patrimoniale, valeur intrinsèque du site : -présence de milieux et d'espèces originales et protégées

- . -corridor écologique
- vallons humides
- -présence de sources et de captages AEP
- points de vue paysager

<u>Contraintes:</u>

-risque de feux de forêt élevé

Sensibilité :

- -massifs soumis à de forts risques de feux de
- -massifs karstiques perméables et vulnérables au risque de pollution
- espaces naturels fragilisés

Pressions exercées:

- -pression urbanisation
- -forte fréquentation des espaces naturels
- -dégradation des milieux
- -assainissement non collectif pour l'ensemble de la zone

Valeur patrimoniale	Sensibilité	Contraintes	Pressions exercées		
forte	forte	moyenne	forte		

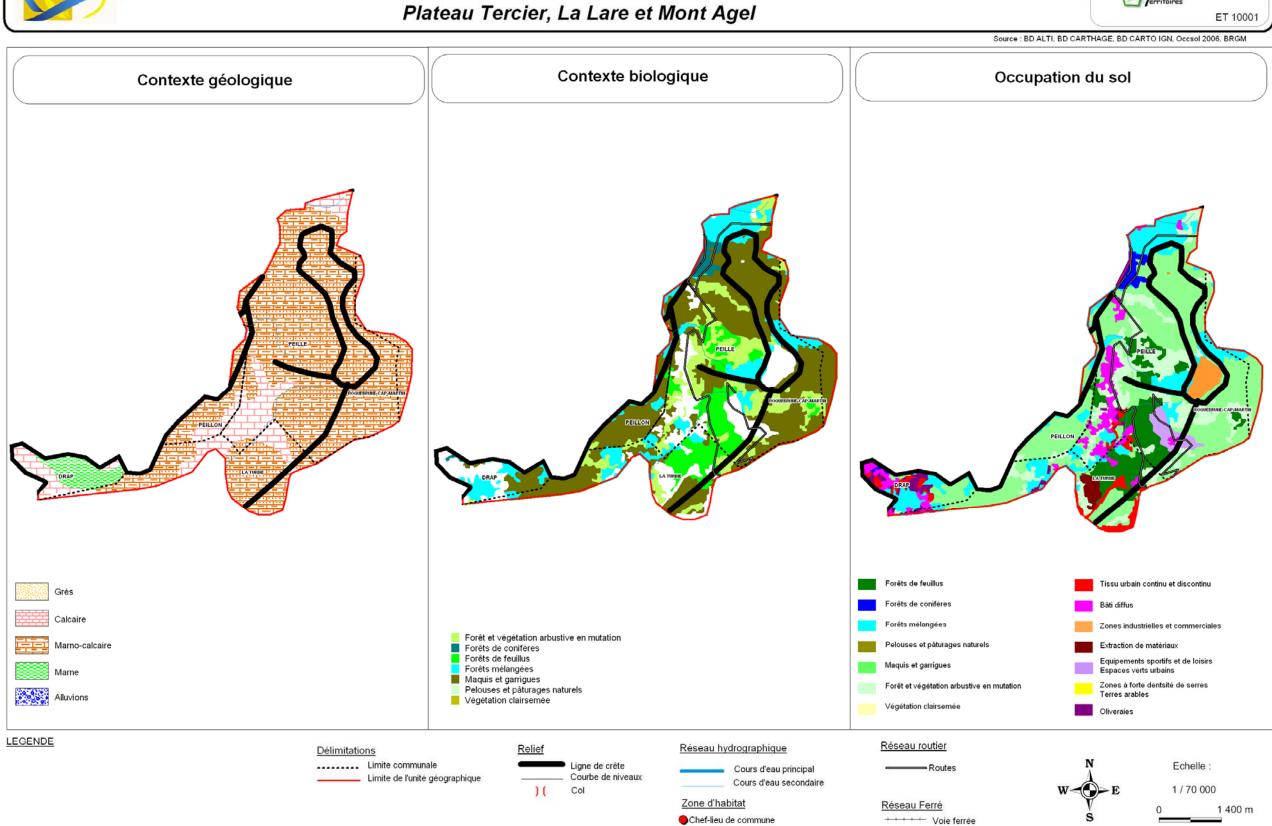


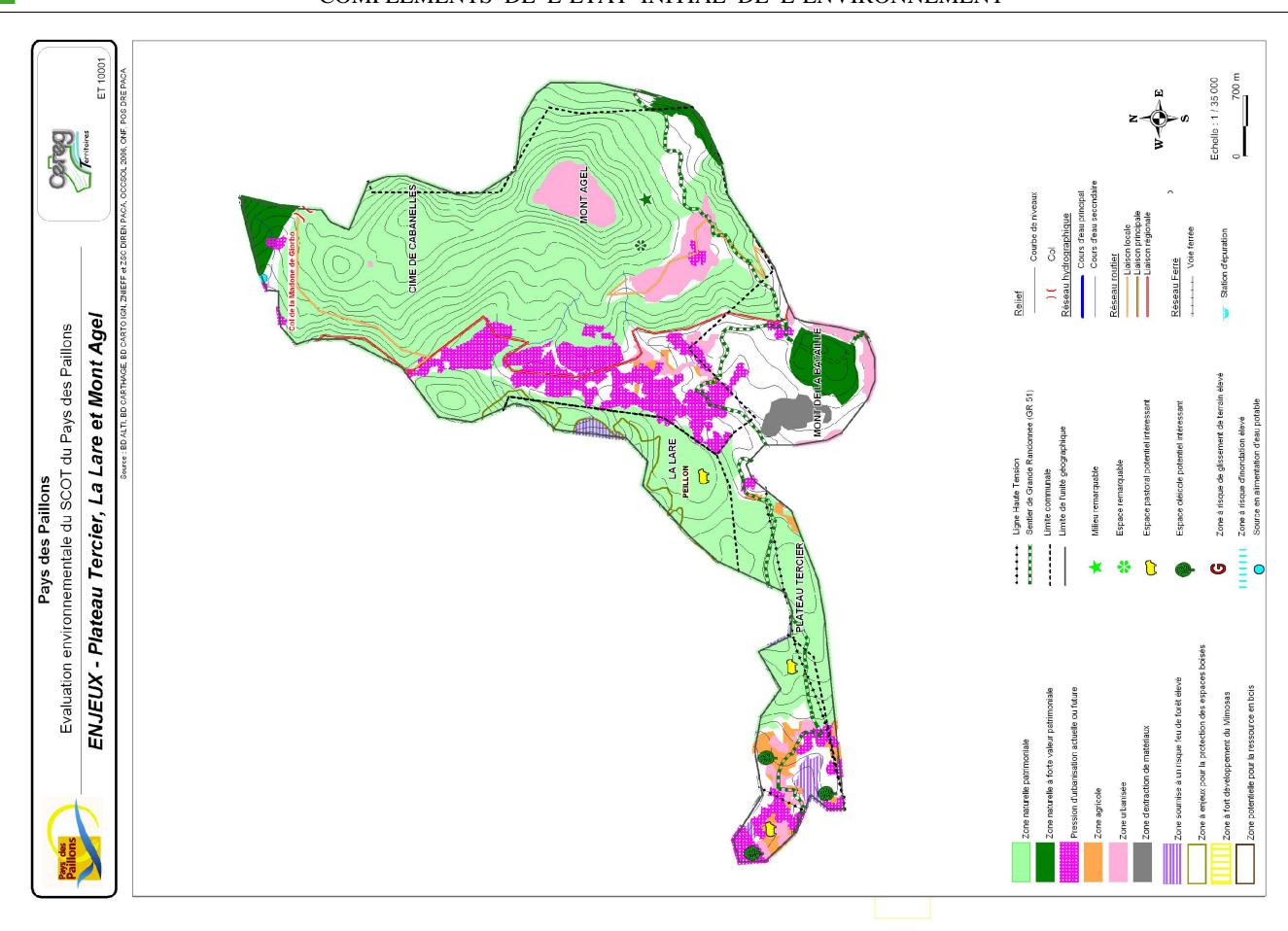


Pays des Paillons

Evaluation environnementale du SCOT du Pays des Paillons

ET 10001





3.3 Grille d'analyse et de synthèse

Sur chacune des unités géographiques fonctionnelles identifiées, une grille à partir de critères environnementaux d'analyse et de synthèse a été appliquée. Chaque unité décrite ci-dessus possède donc un fonctionnement différent qui lui est propre en fonction de ses caractéristiques physiques et dont découlent pour chacune d'entre elles des potentialités et des contraintes pour différents usages et fonctions. Les potentialités de chaque unité sont exprimées de manière qualitative par des indices simples de variabilité. Cette démarche permet de fournir une interprétation dynamique du fonctionnement du territoire des Paillons. Ce travail est complété par une analyse des pressions et menaces qui pèsent sur ces unités au regard des données disponibles.

SYNTHESE DES CONTRAINTES ET POTENTIALITES DES UNITES GEOGRAPHIQUES

ELEMENTS PA	TRIMONIAUX	BASSIN VERSANT DE	BASSIN VERSANT DU	PLATEAU DU COL DE BRAUS, MONT	BASSIN VERSANT DU	BASSIN VERSANT DU	BASSE VALLEE DES	PLATEAU TERCIER
DESCRIPTEURS	INDICATEURS	L'INFERNET	CUOUS	SCARDELANS, MONT MERAS	PAILLON DE CONTES	PAILLON DE L'ESCARENE	PAILLONS	MONTAGNE DE LA LARE, MONT-AGEI
	Calcaires		•				0	
	Marno-calcaire						0	
Lithologie	Grès		0	0		0		0
	Marnes		0				Ö	
	Alluvions	0	0	0				0
	Accidenté à pente forte		•				0	
Relief	Vallonné à pente moyenne						0	
	Plat à pente faible - vallée							
	Aquifère karstique						0	
Hydrogéologie	Aquifère poreux		•				0	0
	Aquifère alluviale	0	0	0				0
	Forage		0	0			0	0
Prélèvement des eaux souterraines	Pompage		0	0			0	0
	Prise d'eau	0	0	Ö			0	0
	Source		0				0	
	Eaux							
Ressources naturelles	Matériaux	0	0	0			0	
	Bois						0	0
	Feux de forêt						0	
Risques naturels	Inondations	0	0	0				0
Ausques natureis	Séisme							
	Mouvement de terrain	0	0	0			0	0
	Espèces protégées						0	
	Espaces à forte valeur écologique						0	
Patrimoine naturel	Espaces d'intérêt écologique						0	
	Paysage symbolique						0	
	Corridor écologique							
	Activités économiques	0	0	0			0	
Aptitudes aux fonctions	Mise en valeur agricole ou pastorale		_					
Aputudes aux Ionetions	Urbanisation	0	0	0			0	
	Pratiques touristiques et de loisirs						0	
	Ecologie Paysage							

152

SYNTHESE DES MENACES ET PRESSIONS SUR LES UNITES GEOGRAPHIQUES

ELEMENTS	S PATRIMONIAUX			PLATEAU DU COL DE		BASSIN VERSANT DU		PLATEAU TERCIER,
DESCRIPTEURS	INDICATEURS	BASSIN VERSANT DE L'INFERNET	BASSIN VERSANT DU CUOUS	BRAUS, MONT SCARDELANS, MONT MERAS	BASSIN VERSANT DU PAILLON DE CONTES	PAILLON DE L'ESCARENE	BASSE VALLEE DES PAILLONS	MONTAGNE DE LA LARE, MONT-AGEL
	Urbanisation		0					
	Pollution des milieux	0	0	0	•	•		
	Extraction des ressources en matériaux	0	0	0	•	•	0	•
	Extraction des ressources en eau		0				0	
Pressions exercées	Extraction des ressources en bois	0	0	0	0	0	0	0
	Perturbation des écoulements	0	0	0				0
	Sur-fréquentation des espaces naturels	0	0	0	-	-	0	
	Chasse et pêche	-		-			0	
	Dégradation des paysages et des milieux	•	0	0	•	•	•	•
	Vulnérabilité accrue aux inondations			0				0
	Vulnérabilité accrue aux feux de forêt						0	
	Vulnérabilité accrue aux mouvements de terrain	0	0	0	•		0	0
	Perte de biodiversité		0	0			0	
Menaces	Disparition de connexions écologiques	0	0	0	•			
	Sur la ressource en eau		\circ	\circ				
	Sur la ressource en matériaux	0	0	0			0	
	Sur la ressource en bois	0	0	0	0	0	0	0
	Sur la qualité des paysages et le patrimoine bâti	•	0	0			0	•
	Sur la qualité de vie (bruit-air)	0	0	0				

<u>Légende</u>: fortes moyennes faibles ou soupçonnées Absence ou inconnues